JARDINER

en respectant la nature

SAINTONGE BIO DISTRIBUTION

Le jardinage biologique en résumé

La base du jardinage biologique est l'utilisation du compost et des engrais verts. Des soins sont ensuite à effectuer en culture.

1°) – Le compost :

Pour le faire, vous utilisez de préférence une base de fumier d'élevage qui doit être de préférence non pollué. L'idéal serait qu'il provienne d'une ferme biologique. Vous pouvez aussi utiliser les déchets du jardin et de la maison (tontes de gazon, épluchures, etc.). Ce fumier doit fermenter de façon aérobie (c'est-à-dire en présence d'oxygène) pour sélectionner les meilleurs microorganismes. Vous devez donc le retourner régulièrement. Vous pouvez juger du résultat par la bonne odeur d'humus forestier qui doit s'en dégager (due aux nombreux champignons microscopiques qui s'y développent). Il ne doit pas y avoir d'odeur désagréable.
Le compost ainsi préparé s'emploie à raison de 100 kg pour 100 m² en moyenne une année sur 2 ou 3, sur les cultures les plus exigeantes (pommes de terre, choux, courgettes, melons…)
Si vous n'en disposez pas, n'hésitez pas à acheter du compost en sacs, en demandant la garantie de conformité aux règles de l'agriculture biologique. Ces produits sont plus secs : la dose d'épandage est d'environ 20 kg pour 100 m². Dans les plantes en pot garni d'un mélange de terre et de terreau horticole, vous pouvez en apporter en surface tous les 6 mois à raison de 10 à 20 grammes par kg de terre.

2°) – Les engrais verts :

Ce sont des plantes cultivées pour être enfouies et donc fournir de l'humus et améliorer la structure de votre sol (création d'agrégats améliorant la porosité, activation des vers de terre etc.…).
Nous savons maintenant que l'effet des engrais verts tient non seulement à la matière organique qu'ils apportent, mais plus encore aux microorganismes (bactéries, champignons, protozoaires, vers microscopiques) qu'ils développent et dont le concours est indispensable à la fertilité du sol et à la croissance harmonieuse des plantes.
Vous avez intérêt à en implanter même si vous disposez de compost, tant leurs bénéfices sont importants.
On distingue les engrais verts « dérobés » et « annuels » :

Engrais verts dérobés :

Ils se cultivent entre deux cultures, ou entre l'automne et le printemps. Ils ne modifient pas le plan de rotation des cultures de votre jardin, d'où leur nom. Les plus utilisés sont le Seigle ou le mélange Seigle Vesce avec 2 à 3 kg de semences pour 100 m², à mettre en place en automne, La phacélie semée à 200 à 300 grammes aux 100 m² en fin d'été ou au printemps avant une culture d'implantation tardive (comme les pommes de terre) ou le trèfle incarnat qui s'utilise de la même façon.

Engrais verts annuels :

Ils se mettent en place pour une saison entière, lorsqu'un sol est « fatigué » par trop de cultures d'où baisse de l'humus et de sa structure, ou lorsqu'il a reçu des produits chimiques (herbicides ou fongicides) qui sont quasi-systématiquement des anti-microbiens. Le sol ainsi soigné reprend le plus souvent son allure normale après 12 mois. On utilise souvent pour cet usage les légumineuses : luzerne, trèfle violet, trèfle blanc, mais attention pas le trèfle incarnat qui est une plante de jours courts (donc adapté à un engrais vert dérobé) et monte à graines très vite au printemps. Semis automne ou printemps à 200 à 300 g aux 100m².
Dans tous les cas, le semis des engrais verts s'effectue sur une terre préparée superficiellement (binage ou fraisage léger) en semant à la volée et en enterrant légèrement au râteau.

3°) soins en culture : principe généraux

Une terre doit toujours être maintenue aérée toute l'année. C'est facile dans les terres argileuses qui gardent facilement une structure grumeleuse, mais beaucoup plus difficile dans les terres dites « battantes » qui forment une croûte imperméable après la moindre pluie. Il n'y a pas de jardinage biologique possible sur terre asphyxiée.
Pour obtenir ce résultat, il faut au moins une fois par an (en automne pour les terres argileuses, en fin d'hiver pour les terres battantes) effectuer un bêchage ou un labour léger (ne pas dépasser 15 à 20 cm de profondeur pour ne pas diluer l'humus de surface). Ensuite, maintenir toujours une surface bien binée et grumeleuse, surtout en début de saison où les plantes ne couvrent pas le sol. Certains jardiniers pratiquent le « mulchage » consistant à recouvrir le sol d'une couche de végétaux coupés (paille, tontes de gazon, etc....) mais cette pratique peut favoriser les « fontes de semis » (pourriture des jeunes plantes) et aussi les ravageurs comme les limaces ou les escargots.

SEMENCES bio

Issus de l'agriculture biologique

- potagères 59 variétés
- condimentaires 10 variétés
- florales 16 variétés
- plants pommes de terre
- semences ail oignons et échalotes
- haricots blancs, verts, beurre ou à rames

LITHO MICRO

AMENDEMENT CALCIQUE
NF U 44001

- Amendement calcique à action rapide à base d'algues lithothamnium des Iles des Glénans
- 45 % d'oxyde de calcium (CaO) sous forme carbonate
- 5 % d'oxyde de magnésium (MgO) sous forme de carbonate
- Valeur neutralisante : 51
- finesse de mouture 80 % minimum passant au tamis de 0,100 mm
- solubilité carbonique supérieure à 70 %

➢ SOL

3 à 4 KG pour 100 m² en un ou plusieurs épandages en automne et début de printemps

➢ FEUILLAGE

Poudrage sur tous végétaux 100 à 200 g pour 100m² tous les 15-20 jours ou 300 à 500 g 3 à 5 fois en cours de saison selon l'importance de la masse foliaire

➢ PRALINAGE

Plants et bulbes juste avant la mise en place (bouillie)

➢ CHAULAGE

Sur les troncs d'arbres : 400 à 500 g par litre d'eau ou en poudrage épais sur le bois mouillé (novembre, décembre, et février)

LITHO PHOSPHATE

0.17.0 + 2% MgO

- Amendement calcique à action rapide à base d'algues lithothamnium des îles des Glénans et de phosphate naturel tendre d'Afrique du Nord.
- 45 % d'oxyde de calcium (CaO) sous forme carbonate
- 2 % d'oxyde de magnésium (MgO) sous forme de carbonate
- solubilité carbonique supérieur à 70%

➢ SOL

3 à 4 KG pour 100 m² en un ou plusieurs épandages en automne et début de printemps

POTALGINE

ENGRAIS PK NF U 42001

- 6 % (P2O5) en provenance de phosphate d'Afrique
- 12 % (K2O) en provenance de vinasses de betteraves
- 6% (MgO) en provenance du Lithothamne
- 25% (SO3) en provenances des vinasses de betteraves et de la kiesérite
- 20% CaO en provenance du Lithothamne

➢ SOL

2 à 4 kg pour 100 m² en moyenne chaque année
De préférence en automne (dès septembre et jusqu'aux premiers froids) ou encore dès la fin de l'hiver (le plus tôt possible
Incorporez la Potalgine dès l'épandage par un travail du sol superficiel.
Elle peut être apportée également sur le compost ou un engrais vert avant l'incorporation en surface

➢ PELOUSE

1 à 2 kg pour 100 m² de potalgine dès les premières pluies de septembre et jusqu'à l'hiver.

➢ REMPOTAGE

1 à 3 kg de Potalgine pour 100 kg de mélange terreux.

NOTA : un manque de phosphore se reconnaît à la coloration foncée des feuilles et à une croissance très chétive

LAVAGOLD

AMENDEMENT NFU 44001

- Poudre de Roche siliceuse
- 1 % (P2O5)
- 2/75 % (K2O)
- 16 % (CaO)
- 8.5 % (MgO)

Il s'agit d'une poudre de lave volcanique originaire du massif de l'Eifel en Allemagne. Elle est riche en magnésium, et contient des oligo-éléments sous des formes différentes. Elle contient aussi beaucoup de Silice. Le Lavagold est utilisable en sols calcaires sans aucun inconvénient aussi bien qu'en sols acides.

Dose d'emploi :
3 à 5 kg pour 100 m² à l'automne ou au printemps avant le semis.

TERREAU SEMIS – TERREAU À MOTTER BIO

TERREAU HORTICOLE NFU 44051

- Compost végétal
- Tourbe noir
- Fibre de lin
- Argile
- 30 % matières organiques
- 50 % matières sèches
- PH 6

➢ TERREAU A MOTTER

A utiliser directement pour les semis

➢ TERREAU SEMIS

A utiliser seul ou en mélange avec 1/3 de sable

➢ PLANTATION

A utiliser en mélange ave 1/3 de terreau 1/3 de compost, 1/3 de terre végétale

COMPOST

AMENDEMENT ORGANIQUE NFU 44051

- 60 % matières organiques
- 88 % matières sèches
- 2 % Azote organique
- 2 % (P2O5)
- 2 % (K2O)
- 1 % (MgO)
- Rapport C/N : 15

➢ SOL

Il stimule la vie microbienne des sols. Il contribue à l'augmentation du taux d'humus. Il renforce le complexe argilo-humique. Il apporte des éléments fertilisants et des oligo-éléments.
30 à 50 kg pour 100 m² chaque année à titre d'entretien, ou 50 à 100 kg pour 100 m² par an pendant quelques années dans les terres pauvres.

➢ REMPOTAGE

En mélange 2/3 de compost 1/3 de terre

➢ PLANTATION

Pur où en mélange avec la terre de votre jardin 2/3 compost 1/3 de terre

➢ SEMIS

En mélange : 2/3 de compost 1/3 de sable pur pour semis en planches en recouvrement des couches

➢ GAZON

Disposez le compost à la fin de l'automne sur votre gazon à raison de 2 kg/m².

ORGAMINE

ENGRAIS ORGANO-MINERAL NFU 42001

- 3% (N) azote Organique en provenance de guanos d'oiseaux, de farine d'arêtes de poisson, phanères, plumes
- 7% (P2O5) en provenance de phosphate d'Afrique
- 15% (K2O) en provenance des vinasses de betteraves
- 15% (SO3) en provenance des vinasses de betteraves
- 3% (MgO) en provenance de la kiesérite

➢ SOL

2 à 4 kg pour 100 m² en moyenne chaque année.
De préférence en automne (dès septembre et jusqu'aux premiers froids) ou encore dès la fin de l'hiver (le plus tôt possible)
Incorporez Orgamine dès l'épandage par un travail superficiel du sol

➢ PELOUSE

1 à 2 kg pour 100 m² dès les premières pluies de septembre et jusqu'à **l'hiver**

➢ REMPOTAGE

1 à 3 kg pour 100 kg de mélange terreux

ORGAPHOS

ENGRAIS ORGANO MINERAL
NFU 42001

- 8% Azote Organique en provenance de guanos d'oiseaux, de farine d'arêtes de poisson, phanères, plumes
- 6% (P2O5) en provenance des arêtes de poisson
- 8% (K2O) en provenance des sulfates de vinasses
- 10% (SO3) en provenance des sulfates de vinasses

➢ **SOL**
1 à 2 kg pour 100 m² avant chaque culture dès la fin de l'hiver et jusqu'à l'automne.
Epandre au moment de la préparation du sol pour les semis et les plantations et incorporer superficiellement.
Ne pas dépasser 1 kg au 100 m² pour l'ail, échalote, oignons, pois, haricot et autres légumineuses.

➢ **ARBORICULTURE**
➢ **VITICULTURE**
➢ **PELOUSE**

2 à 4 kg pour 100 m² en moyenne chaque année.

ORGAZOTE 11.6.2

ENGRAIS ORGANO MINERAL
NFU 42001

- 11% Azote organique en provenance des guanos d'oiseaux marins, farine de plumes et tourteaux végétaux
- 6% (P2O5) en provenance des guanos d'oiseaux marins
- 2% (K2O) en provenance des guanos d'oiseaux marins.

➢ **SOL**
1 à 2 kg pour 100 m² pour toutes cultures exigeants une stimulation au démarrage de la végétation
➢ **ARBORICULTURE**
➢ **VITICULTURE**
➢ **PELOUSE**
2 à 3 kg pour 100 m² en moyenne

POUDRE DE SANG SECHEE

- 13 % Azote organique

Azote à libération rapide pour une croissance optimale des plantes à utiliser au printemps pour compenser les retards de fertilisation.

Dose d'emploi :
2 à 5 kg pour 100 m²

CORNE TORREFIEE

- 13 % Azote organique

Azote à libération lente, s'utilise à la plantation ou en fumure de fond à l'automne.

Dose d'emploi :
2 à 6 kg pour 100 m²

POTASSE ORGANIQUE

- 38 % (K2O) en provenance de potasse d'origine végétale

Favorise le bon grossissement des fleurs et des fruits ; améliore couleur et saveur.

Dose d'emploi :
2 à 4 kg pour 100 m²

OLIGO ELEMENTS

- Oligo éléments
- 0.32 % bore
- 0.50 % cuivre
- 1.67 % fer
- 0.75 % Manganèse
- 0.32 % Molybdène
- 0.50 % Zinc

Dose d'emploi :
2 à 3 kg pour 100 m²

BIOALGUE

- 2 % Azote organique
- 1 % (P2O5)
- 0.7 % (K2O)
- 30 % (MgO)
- 20 % (SO3)
- Oligo éléments

Engrais pour solution nutritive minérale à base d'algues marines, de sulfate de magnésie et d'oligo-éléments.
Assure un rendement maximum
Augmente la résistance des plantes vis à vis des maladies cryptogamiques.
Corrige les carences par l'apport d'oligo-éléments
Active le processus de synthèse de la chlorophylle

Agiter avant l'emploi. Produit risquant de présenter une formation de cristaux à base température.

➢ MARAICHAGE
125 ml pour 5 litres d'eau à renouveler toutes les 3 semaines
➢ FRUITIER, VIGNE
200 ml pour 10 litres d'eau au stade chute des pétales, nouaison et jeunes fruits

NAC

Le Nac est un fertilisant organique NFU 42001 à base de pur tourteau de NEEM (arbre tropicale d'origine indienne) extrait par pression à froid. Il ne contient aucun composant d'origine animale. Sa teneur en azote est de 6% valeur très élevée. Il constitue par conséquent une fourniture d'azote très intéressante pour les cultures conduites en agriculture biologique. Les extraits de Neem possèdent aussi des propriétés bien documentées dans la littérature

- effet répulsif contre les insectes
- effet anti-nutritionnel et perturbateur de la mue des insectes
- diminuent l'activité des nématodes dans le sol.

Ces effets n'existent que sur les insectes ou parasites qui se nourrissent des plantes (feuilles ou racines). Par conséquent, ils ne concernent pas la faune auxiliaire.
Mais le Nac ne peut en aucun cas être considéré comme un insecticide.
Dose d'emploi :
Sur toutes les cultures 2 à 4 kg pour 100 m²
En localisation sur les cultures en rang à la dose de 500 g à 1 kg pour 100 m²
Au repiquage des plants de légumes ou d'arbustes à la dose de 10 à 50 grammes par plant pour favoriser la reprise et l'enracinement.

Conditionnement :
Sac de 25 kg
Seau 2,5 kg ou 4kg et 8 kg

TOURTEAU DE RICIN

ENGRAIS ORGANO MINERAL
NFU 42001

- 5.5 % Azote organique
- 2 % (P2O5)
- 1.5 % (K2O)

➢ **SOL**
En fumure de fond 40 à 50 kg pour 100 m² à l'automne ou au printemps
➢ **MARAICHAGE**
20 à 25 kg pour 100 m² au printemps avant le semis

ANTILIMACE FERRAMOL

Avec ce nouveau limacide, l'amateur jardinier ainsi que le professionnel dispose d'un produit entièrement nouveau dont la matière active est à base de phosphate de fer, une combinaison qui existe à l'état naturel.
Après usage, les résidus de cette combinaison sont transformés dans le sol par des micro-organismes en composés importants et indispensables à la vie des plantes. Il n'y a donc aucune forme de pollution possible.
L'antilimace ferramol est :
Très attractif il bloque immédiatement l'alimentation des mollusques.
Très résistant à l'humidité
Pas de traces de baves, ni de cadavres
Peut-être utilisé jusqu'à la récolte
Epargne les hérissons, lombrics, insectes utiles, chiens, chats, volailles qui pourraient l'absorber.
Dose emploi : on répand 5 grammes au m² soit la valeur d'une cuillère à thé. Ce qui convient parfaitement à la culture bio.
Conditionnement :
Boîte de 500 g et 1 kg

ACTIGRAINS

l'actigrains est un activateur à base de souche de microorganismes naturels (non génétiquement modifiés) vivant dans l'environnement des racines des plantes, ainsi que des algues marines séchées. Ces microorganismes colonisent les matières organiques présentes et activent leur fermentation en fixant de l'azote atmosphérique et en libérant de l'acide phosphorique bloqué.
Grâce à ce compostage naturel, le volume des radicelles est fortement augmenté et les plantes sont en mesure de mieux exploiter le sol.
L'effet des matières organiques est donc singulièrement accru ce qui se traduit par une végétation luxuriante.

Conditionnement :

L'actigrain est vendu en carton contenant trois ingrédients :
- Actigrain N
- Actigrain P
- Actigrain A

Mode d'emploi :

Mélangez 20 grammes de chaque produit dans 10 litres d'eau (utilisez de l'eau non chlorée : eau de pluie ou d'un puits). Arrosez vos jeunes plants ou semis et recommencez une fois après 4 à 6 semaines. Si vous ne disposez pas d'eau non chlorée, mettez votre eau dans un récipient largement ouvert en plein air au moins deux jours, en remuant de temps en temps. Le chlore est volatile et s'évapore progressivement.

BOUILLIE BORDELAISE

Fongicide contre les mildious et de nombreuses maladies de la vigne, des légumes, arbres fruitiers et d'ornements.

Dose d'emploi :
Il est important de traiter avant l'apparition de la maladie
10 à 20 g par litre d'eau.

- 20 % de cuivre métal
- 80 % de sulfate de cuivre

Homologation n° 6200075
Conditionnement : 500g ; 1 kg ; 1.5 kg 20 kg ;

MACC 50 ARBRES FRUITIERS

Fongicide polyvalent à base de cuivre correcteur de carence en cuivre
Dose d'emploi :
S'utilise sur de nombreuses maladies cryptogamiques de nombreuses cultures, ainsi que contre les maladies bactériennes et en correcteur de carence cuivrique sur céréales et pois.
➢ **PECHER**
Cloque du pêcher 100 g pour 10 litres d'eau
➢ **POMMIER**
Tavelure 50 gr pour 10 litres d'eau
➢ **VIGNE**
Mildiou 100 gr pour 10 litres d'eau
➢ **POMMES DE TERRE**
Mildiou 100 gr pour 10 litres d'eau
Composition :
- 50 % de cuivre de l'oxychlorure tétracuivrique

Homologation n° 5000233
Conditionnement : 400 g ; 5 kg ; 10 kg

SULFATE DE CUIVRE

Dose d'emploi :
S'utilise pour les traitements d'hiver en association avec des huiles blanches.
2 à 3 kg pour 100 litres d'eau.
S'utilise comme herbicide au printemps à raison de 60 à 80 gr pour 100 m²

Composition :
- 24.9 % de cuivre
- 99 % de Cu SO4 5H2O

Sulfate de cuivre pentahydraté.

Conditionnement : 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

ALGOCUIVRE

Mélange de lithothamne enrichi (55%), de soufre sublimé (42%) et d'hydroxyde de cuivre (3%). S'utilise en poudrage sur les cultures en prévention des oïdiums en plus le cuivre exerce un certain effet préventif contre le mildiou. Toutefois, la dose de cuivre présente dans le mélange est très faible (1,5%) et donc un traitement avec une spécialité cuprique homologué s'impose en cas de danger immédiat menaçant la culture.

Dose d'emploi :
➢ ARBORICULTURE
500 à 600 gr pour 100 m²
➢ MARAICHAGE
120 à 150 gr pour 100 m²
➢ VITICULTURE
500 à 600 gr pour 100 m²

Conditionnement :
sac 25 kg
seau 1 kg ; 5 kg

SILICUIVRE

Le silicuivre est un engrais liquide composé d'un mélange de cuivre sous forme sulfate associé à des extraits végétaux qui facilitent son assimilation. Il contient aussi de la silice d'origine marine avec un complément de Bore. Une partie du cuivre présent pénètre dans la plante ; il est ainsi véhiculé dans toute la végétation incluant les jeunes pousses. Le produit améliore l'efficacité biologique du calcium et de la silice sur la solidité des parois cellulaires. Il fortifie la plante dans le sens d'une meilleure résistance physiologique aux agressions de l'environnement, en particulier en période de pression de maladies. Le produit peut s'appliquer seul ou en mélange avec une spécialité cuprique à faible dose.

➢ COMPOSITION :

Cuivre soluble dans l'eau sous forme sulfate 63,5 grammes par litre

➢ DOSE D'EMPLOI

Utilisable en viticulture, arboriculture, maraîchage et céréales à la dose de 20 ml pour 10 litres d'eau. Conseillé en complément d'une faible dose de fongicide cuprique. Agiter avant l'emploi.

➢ PRECAUTIONS D'UTILISATION

Ne pas mélanger avec la Bouillie Nantaise l'Ulmasud ou des produits phosphatés ou alcalins. En cas d'adjonction de soufre mouillable, n'employer que du Soufre Biofa. Eviter de pulvériser le produit en pleine chaleur. Des sensibilités variétales peuvent exister, donc toujours effectuer un essai préalable avant de généraliser son utilisation. Ne pas dépasser la dose prescrites.

Conditionnement : bidon 500 ml ; 1litre ; 5 litres ; 10 litres.

ALGOSOUFRE

Complexe de soufre, de lithothamne et d'essences de plantes.

Le soufre agit par émission de vapeurs, le lithothamne renforce la résistance à toutes les formes de parasitisme. Les essences naturelles de plantes diminuent la sensibilité aux maladies cryptogamiques et améliorent l'adhérence du produit.

Dose d'emploi :

➢ ARBORICULTURE

500 à 600 gr pour 100 m²

➢ MARAICHAGE

120 à 150 gr pour 100 m²

➢ VITICULTURE

500 à 600 gr pour 100 m²

Conditionnement : sac 25 KG

seau 1 kg ; 5 kg

FLUIDOSOUFRE

Fongicide le plus efficace pour lutter contre tous les oïdiums, notamment l'oïdium de la vigne, du pommier, du melon

Dose d'emploi :

➢ POMMIER

250 à 350 gr pour 100 m²

➢ PECHER ET ABRICOTIER

300 à 400 gr pour 100 m²

➢ MELON TOMATE

200 gr pour 100 m²

➢ VIGNE

200 à 400 gr pour 100 m²

➢ ROSIER

200 gr pour 100 m²

Composition :

- 99 % de soufre à l'état libre du soufre sublimé

Homologation : n° 5100219

Conditionnement : 1 – 25 kg

SOUFRE BIOFA

Soufre à particules très fines (43% de taille inférieur à 1µ) dont le mouillant est issu de la transformation du bois de sapin. Convient pour combattre l'oïdium et la tavelure.

Dose d'emploi :

➢ VIGNES ET ARBORICULTURE

En vigne, 40 gr pour 100 m². Ne jamais dépasser 50 gr pour 100 m² pour éviter les risques de brûlures (important à partir de 28 °C). Par fortes chaleurs, il est recommandé de baisser les doses à 30 gr voir 20 gr pour 100 m². En arboriculture, même dose, mais tenir compte des sensibilités variétales au soufre. Pour assurer une bonne protection contre oïdium, ne pas dépasser 10 jours entre deux traitements.

Conditionnement : 1kg – 5 kg - 25 kg

SILIZINC

Le Silizinc est un engrais liquide composé d'un mélange de Bore sous forme d'acide borique, de Manganèse et de Zinc sous forme sulfate associés à des extraits végétaux qui facilitent leur assimilation. Il contient aussi de la silice d'origine marine. Les oligo-éléments présents pénètrent en grande partie dans la plante ; ils sont ainsi véhiculés dans toute la végétation incluant les jeunes pousses. Le produit s'utilise en arboriculture et en viticulture en application de préférence en début de saison de végétation. Il fortifie la plante dans le sens d'une meilleure résistance physiologique aux agressions de l'environnement, en particulier en période de pression de maladies. Le produit peut s'appliquer seul ou en mélange avec une spécialité cuprique à faible dose.

➢ COMPOSITION :

Bore soluble dans l'eau 2.7 gr par litre

Manganèse soluble dans l'eau 20 gr / litre

Zinc soluble dans l'eau 54.6 gr par litre.

➢ DOSE D'EMPLOI

Utilisable en viticulture, arboriculture, maraîchage et céréales à la dose de 20 ml pour 10 litres d'eau. Conseillé en complément d'une faible dose de fongicide cuprique. Agiter avant l'emploi.

➢ PRECAUTIONS D'UTILISATION

Ne pas mélanger avec la Bouillie Nantaise l'Ulmasud ou des produits phosphatés ou alcalins. En cas d'adjonction de soufre mouillable, n'employer que du Soufre Biofa. Eviter de pulvériser le produit en pleine chaleur. Des sensibilités variétales peuvent exister, donc toujours effectuer un essai préalable avant de généraliser son utilisation. Ne pas dépasser la dose prescrites.

Conditionnement : bidon 500 ml ; 1litre ; 5 litres ; 10 litres.

CALCICOLE

Le Calcicole est un engrais liquide pour pulvérisation foliaire destiné à assurer les besoins de la plante en calcium dans les périodes de forte croissance ou de stress. Le calcium est d'origine marine, complexé par des extraits végétaux qui facilitent son assimilation. Il contient aussi de la silice d'origine marine (diatomées) avec un complément de bore. La combinaison de ces constituants améliore l'efficacité biologique du calcium sur la solidité des parois cellulaires.

➢ COMPOSITION

Oxyde de Calcium 84 grammes par litre
Bore soluble dans l'eau 0.67 grammes par litre

➢ DOSE D'EMPLOI

- Viticulture : 40 à 60 ml pour 10 litres d'eau
- Arboriculture et Maraîchage : 80 à 100 ml pour 10 litres d'eau

Agiter le flacon avant l'emploi.

➢ PRECAUTIONS D'UTILISATION

Ne pas mélanger avec l'Ulmasud ou des produits phosphatés ou alcalins. En cas d'adjonction de soufre mouillable, n'employer que du Soufre Biofa.
Ne pas utiliser par temps froid (risque de phytotoxicité) ni pendant la floraison.
Eviter de pulvériser le produit en pleine chaleur.
Des sensibilités variétales peuvent exister, donc toujours effectuer un essai préalable avant de généraliser son utilisation. Ne pas dépasser la dose prescrites.
Conditionnement : bidon 500 ml ; 1litre ; 5 litres ; 10 litres.

KANNE

C'est un produit à base de céréales lacto-fermentées renforçant la résistance des plantes. Grâce au procédé spécial de fabrication, qui aboutit à une composition riche en bactéries lactiques, en enzymes. en minéraux, et en oligo-éléments, on obtient une augmentation de la résistance interne des plantes contre les maladies. Les bactéries lactiques jouent un grand rôle dans le durcissement des tissus de la plante. Elles sont en mesure de rendre la silice assimilable, aussi bien celle du sol que celle qui est contenue dans le produit. Du fait de cette assimilation et de l'incrustation de la silice dans les tissus. la plante devient plus résistante aux maladies et surmonte plus facilement une infection, en particulier d'oïdium.

➢ TRAITEMENTS AU SOL

100 à 500 ml pour 100 m² directement au sol, en combinaison avec un travail mécanique, ceci avant le débourrement et à la fleur.

➢ ACTION SUR LA RESISTANCE AUX MALADIES

250 à 300 ml pour 100 m² combinés éventuellement avec du Silicate de Soude

➢ ADDITIF DE TRAITEMENT

20 à 30 ml pour 100 m² combinaison possible avec des produits cupriques et ULMASUD

Conditionnement : Bidon 1 – 5 – 25 litres

ULMASUD

C'est un produit constitué d'un mélange soigneusement étudié de différentes poudres de roches moulues extrêmement fin. Il contient un mouillant à base de produits naturels. Il s'utilise sur différentes cultures dans un but de renforcer la résistance de la plante contre les maladies, en particulier le Mildiou.
Il n'agit que préventivement avant le développement du champignon. Il faut faire des pulvérisations régulières avec une concentration adaptée au stade végétatif (0,5 à 2 % maximum).

Préparation :
Mélanger L'ULMASUD avec environ 10 % de la quantité d'eau à utiliser, laisser reposer un moment et diluer ensuite à la concentration souhaitée. Utiliser immédiatement sous agitation constante, car le produit développe sa meilleure efficacité dans les premières heures de la préparation.

Dose d'emploi :
En vigne, travailler au départ à 3 kg/ha dans un minimum de 150 litres d'eau (ne jamais dépasser 2% de concentration). Le produit s'emploie d'habitude à 4 kg/ha avant la floraison et à 6 kg/ha après la chute des capuchons floraux. Au moment de la floraison et de la nouaison, stades très sensibles au Mildiou, utilisez des produits cupriques de préférence. Adapter la fréquence des traitements à la saison, à la météo et au stade végétatif de la vigne (6 à 10 jours entre deux applications).

Conditionnement : sac 25 kg
Seau 1 kg 5kg

CANOLA

Le Canola est un produit constitué d'huile de colza émulsifié avec des produits lactés et des substances minérales naturelles. Il s'utilise principalement sur les cultures pérennes (vigne, arbres fruitiers) au débourrement et dans les premiers stades de la végétation. Nous appliquons ce produit dans les cas où la végétation démarre de façon hésitante, ce qui favorise le développement des insectes piqueurs. Plus tard, il peut aussi être utilisé pendant la saison en cas de problèmes physiologiques sur la culture.

➢ COMPOSITION :

Oxyde de sodium (Na2O) soluble dans l'eau : 0,14 %

➢ DOSE D'EMPLOI :

- vigne
- arboriculture fruitière

➢ PRECAUTIONS D'UTILISATION :

Le Canola s'utilise de préférence seul, mais il peut éventuellement être associé à des produits cupriques ou au soufre mouillable. Ne pas mélanger avec Ulmasud (risque de formation de grumeaux). Le Canola doit impérativement être stocké hors gel et à l'abri de la lumière. Eviter avant floraison sur vigne ou en arboriculture. Eviter de pulvériser le produit en pleine chaleur. Des sensibilités variétales peuvent exister, donc toujours effectuer un essai préalable avant de généraliser son utilisation. Ne pas dépasser la dose prescrites.
Conditionnement : bidon 500 ml ; 1litre ; 5 litres ; 10 litres.

PURIN D'ORTIE

Il est particulièrement riche en azote (assimilable par les végétaux), en oligo-éléments et sels minéraux (fer, zinc, manganèse, silice…). Il active la croissance des plantes (développement racinaire et foliaire). Il a des qualités fertilisantes et dynamisantes. Il contribue à la prévention de nombreuses maladies et attaques d'insectes nuisibles en renforçant les défenses immunitaires des plantes. Il n'altère pas le sol, au contraire il l'enrichit et stimule l'activité des micro-organismes.

➢ DOSE D'EMPLOI
Le purin d'orties s'emploie dilué à 10 % (1 litre pour 10 litres d'eau) en évitant les heures les plus chaudes de la journée.

➢ CONDITIONNEMENT
Bidon 5 litres ; 10 litres

PURIN DE CONSOUDE

Il est particulièrement riche en potasse (assimilable par les végétaux), en oligo-éléments et sels minéraux (calcium, magnésium, cuivre, manganèse, bore…). Il favorise la croissance des plantes, plus particulièrement la floraison et la fructification. Il a des qualités fertilisantes et dynamisantes. En complément du purin d'orties, il prévient les carences des végétaux et contribue ainsi la prévention de nombreuses maladies et attaques d'insectes nuisibles. Il n'altère pas le sol, au contraire il l'enrichit et stimule l'activité des micro-organismes.

➢ DOSE D'EMPLOI
Le purin d'orties s'emploie dilué à 10 % (1 litre pour 10 litres d'eau) en évitant les heures les plus chaudes de la journée.

➢ CONDITIONNEMENT
Bidon 5 litres ; 10 litrres

PURIN DE PRELE

Elle est particulièrement riche en silice (assimilable par les végétaux), en oligo-éléments et sels minéraux (potassium, calcium, magnésium, soufre, cuivre, phosphore…) ainsi que de nombreux principes actifs.
Elle est reminéralisante et restructurante (agit sur les tissus des végétaux) et accroît ainsi la résistance des plantes face aux maladies et attaques de nuisibles.

➢ DOSE D'EMPLOI
La macération de prêle s'emploie généralement dilué à 10 % (1 litre pour 10 litres d'eau) en évitant les heures chaudes de la journée

➢ CONDITIONNEMENT
Bidon 5 litres ; 10 litres

PURIN DE FOUGERE

Le purin de fougère est un véritable insecticide naturel contre les pucerons y compris le puceron lanigère. La pulvérisation du purin de fougère permet également la lutte contre la mouche mineuse. Son effet anti-acariens est incontestable.

➢ DOSE D'EMPLOI
Le purin de fougère s'emploie dilué à 10 % (1 litre pour 10 litres d'eau) en évitant les heures les plus chaudes de la journée.

➢ CONDITIONNEMENT
Bidon 5 litres ; 10 litres

BULBACIDE

Le BULBACIDE est constitué d'un extrait d'ail (Allium sativum) en milieu acide. Il s'utilise sur toutes cultures pour fortifier la végétation et la rendre ainsi moins attractive pour les parasites et maladies.
Nous appliquons ce produit pendant les périodes où les cultures sont les plus fragiles, en particulier par forte croissance ou conditions météo défavorables pour compenser les déficiences physiologiques qui peuvent en résulter. L'absorption par la plante intervient dans les heures suivant l'application.

➢ MODE D'EMPLOI

le produit s'utilise en viticulture, arboriculture, maraîchage à la dose de 25 ml par litre d'eau. Répéter si nécessaire l'application tous les 8 à 12 jours. Nous conseillons d'y rajouter le Mouillant BIOFA. Appliquer de préférence le soir ou le matin par température inférieure à 25°C.
Produit compatible avec le Nil, Mouillant BIOFA, Kanne, ou Xentari. En cas de mélange avec un autre produit, nous consulter. Avant tout mélange, un essai préalable est conseillé pour s'assurer de la compatibilité.
Le BULBACIDE doit impérativement être stocké hors gel, au frais de préférence à moins de 15°C et à l'abri de la lumière. N'utilisez qu'en cas de besoin reconnu. Ne dépassez pas les doses prescrites.

Conditionnement :
bidon 250ml, 500ml, 1 litre, 5 litres

INSECTOBIOL

Insectobiol est un insecticide biologique agissant sur les chenilles qui ne s'alimentent plus quelques heures après ingestion du feuillage traité. Son action est visible après 48 heures. Sans effet sur les mammifères, oiseaux, poissons, mollusques et insectes utiles, son emploi est autorisé pendant la floraison.

➢ COMPOSITION
Bacillus thuringiensis 20000 U/mg
➢ MODE D'EMPLOI
5 g pour un traitement de 5 à 10 litres

Homologation n° 9300089
Conditionnement : boîte de 4 sachets soluble de 5 g ou boîte de 50 g

NIL

AMENDEMENT ORGANIQUE
NF U 44-051

Matière végétale brute
Matière organique : 99,8 % en masse de produit brut
Azote (N) total : 1,2 % en masse de produit brut

➢ MODE D'EMPLOI

Le produit étant à base d'huile de Neem, il fige à basse température. Le réchauffer à la température minimale de 20°C. Ensuite, dans 10 % de l'eau qui sera utilisée, mélanger préalablement du Mouillant BIOFA à 5 % (l'eau doit être tiède). Agitez vigoureusement. Ajoutez ensuite 5 % de NIL. Agitez à nouveau jusqu'à ce que l'huile soit complètement émulsifiée. Diluer alors ce mélange à 1/10 avec de l'eau tiède dans votre pulvérisateur pour préparer la bouillie de pulvérisation, qui contiendra donc 0,5 % de MOUILLANT BIOFA et 0,5 % de NIL. Pulvérisation de ce mélange à 200 à 400 litres/ha.
Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis particulier.
Conditionnement : 250 ml ; 500 ml ; 1 litre

MOUILLANT BIOFA

Savon végétal potassique à bases d'acides gras naturels de très bonne solubilité, même en eau froide. Teneur en acide gras 12 à 15 %. Le mouillant augmente l'adhérence de tous les traitements et renforce l'action des produits
Dosage : 5 ml par litre de bouillie de traitement
Conditionnement : Bidon 250 ml, 500 ml, 1 litre, 5 litres

GLU ARBORICOLE

La glu permet de piéger tous les insectes parasites qui se déplacent sur les troncs des arbres : chenilles, cheimatobies, pucerons, fourmis.

➢ MODE D'EMPLOI
Appliquer la Glu à l'aide d'une spatule autour du tronc de l'arbre à 1,50 m du sol sur une hauteur de 10 cm. Sur les jeunes arbres dont l'écorce est fragile, fixer à l'aide d'une ficelle un anneau de papier. Renouveler l'application selon le nombre d'insectes capturés.

➢ COMPOSITION
- 64 % huile de ricin
- 32 % de résines

Homologation 8700111
Conditionnement : boîte de 150 – 360 gr

Collier RAMPASTOP

Collier arboricole contre les fourmis et forficules.

A base de glu, le collier Rampastop crée une barrière « mécanique » évitant la montée des ravageurs dans les parties aériennes de l'arbre. Il garde l'avantage de ne pas salir l'écorce des arbres sur lesquels il est appliqué. Se ré englue à l'aide du tube.
* convient à l'agriculture biologique
* résiste à l'eau
* efficace jusqu'à saturation

Conditionnement :
Boîte contenant 2 x 2m de collier + un tube de glu de 135g

GOUDRON DE PIN

Le goudron de pin dit de Norvège est un produit d'origine végétale, 100% naturel. Il ne contient aucun additif chimique. Il est issu de la distillation du bois déshydraté et désacidifié.

➢ MODE D'EMPLOI
Ce goudron s'emploie en toute saison particulièrement lors des tailles. Il aide à la cicatrisation et protège les plaies de taille des intempéries et des attaques de certaines formes parasitaires, il élimine les champignons, les bactéries, les chancres, et autres parasites.

➢ COMPOSITION
100 % goudron de pin

Homologation n° 9000361
Conditionnement : boîte de 800 gr

MOUCH'CLAC
Boîte à mouches

Mouch'clac est un piège écologique (utilisant comme appât un dérivé de farines alimentaires + attractif spécifique) qui permet d'éliminer les mouches avant, qu'elles n'entrent dans l'habitation
Volume utile : 0.5 l
Longévité : environ 4 mois (toutes les 4 à 5 semaines sauf saturation entre temps, vider et rincer le pot, avant d'y verser de nouveau l'eau et l'appât)
Conditionnement :
Boîte à mouches est livrée avec 3 sachets appâts.
Recharges : étui de 3 appâts

PHYTAROMASOL

Assainissant aux essences de plantes à base d'huiles essentielles naturelles de plantes sélectionnées.

➢ MODE D'EMPLOI
Les huiles essentielles naturelles sont douées d'un pouvoir assainissant et désodorisant. Peut être utilisé tous les jours dans les locaux d'habitation, chambres, cuisines, salles de bain, W-C.

➢ PARFUM
- LAVANDE – ROMARIN
- PIN – EUCALYPTUS
- BERGAMOTE – LEMON
- CANNELLE – THYM – MENTHE

➢ CONDITIONNEMENT
Bombe de 250 ml

MASTIC A CICATRISER

Ce produit 100% naturel, il s'applique sur les coupes fraîches des plaies de taille

➢ MODE D'EMPLOI
S'utilise pur et à froid. Ce mastic protège les arbres fruitiers et la vigne des intempéries, des risques de contamination et évite la propagation des chancres, champignons et parasites ainsi que l'écoulement de sève ou gomme

➢ COMPOSITION
- 11,5 % d'huile végétale
- 37 % de résine

Homologation n ° 8600395
Conditionnement : Boîte 90 - 195 - 410 gr

MASTIC A GREFFER

Ce produit 100 % naturel convient à tous les types de greffes.

➢ MODE D'EMPLOI
Appliquer le mastic sur les points de greffe pour empêcher le passage de l'air et la pénétration des maladies.

➢ COMPOSITION
- 15 % huile végétale
- 40 % de résine

Homologation n° 8600349
Conditionnement boîte 90 – 195 – 410 gr

MOUCH'CLAC CARPO

Mouch'clac Carpo P :
Pour les fruits à pépins
Mouch'clac Carpo N :
Pour les fruits à noyaux
Le piège Mouch'clac attire, grâce à des phéromones spécifiques, les carpocapses mâles (papillons responsables des vers des pommes, poires, prunes) et les piège sur un fond englué.

- convient à l'agriculture biologique
- Efficace 6 à 7 semaines, résiste au vent
- Utilisable sur plusieurs saisons

Conditionnement :
Emballage individuel : kit complet avec 2 fonds englués plus 2 capsules de phéromones
Recharges : fond + capsules

MOUCH'CLAC FRUITIER

Piège contre les mouches des fruits (mouche de l'olivier, mouche de la cerise, mouche de la figue, mouche méditerranéenne)
A base de glu, le piège à croisillon Mouch'clac attire et piège, grâce à sa couleur, la plupart des mouches ravageuses des fruits.
* convient à l'agriculture biologique
* utilisable en détection
* efficace 6 à 10 semaines (suivant saturation par les insectes)
* résiste au vent
* grande surface de piégeage
*utilisable sur plusieurs saisons
Conditionnement :
2 kits complets + aérosol 750 ml
5 kits complets

MOUCH'CLAC CHROMATIC

Pièges contre les insectes volants
Serres horticoles, maraîchères et jardin.

Ces feuilles engluées simple ou double face attirent et piègent, grâce à leur couleur jaune ou bleu, les insectes volants tels que puceron ailé, aleurode et thrips.

- convient à l'agriculture biologique
- résiste à tout type d'arrosage
- efficace jusqu'à saturation d'insectes.

Conditionnement :
Simple face : 7x32cm= 50 feuilles jaunes ou bleues par pack
Double face : 19x32cm = 20 feuilles jaunes ou bleues par pack
9.5x16cm= en étui de 10 feuilles jaunes.

GUÊP'CLAC

Ecologique, « piège à guêpes » piège les guêpes, frelons et mouches à l'extérieur, autour de votre habitation. Discret, les insectes piégés ne se voient pas.
Guêp'clac « liquide attractif » est un appât concentré polyvalent sans odeur. Se dilue à l'eau et attire guêpes, frelons et mouches.
A effet immédiat et s'utilise avec le piège à guêpes ou tout autre type de pièges.
Conditionnement :
Flacon de 500 ml

DIET'INSECT

Insecticide extrait de pyrèthre et d'essences naturelles de plantes.
➢ MODE D'EMPLOI
Usage ménager, efficace contre tous les insectes (mouches, moustiques, mites, guêpes, puces, fourmis, cafards, et tous ennemis de la maison).
➢ CONDITIONNEMENT
Bombe de 250 ml

MOUTARDE BLANCHE

La moutarde blanche est appelée ainsi à cause de la couleur de ses graines, cependant ses fleurs sont jaunes d'or. Très rustique, elle est facile à cultiver même sur des terres pauvres. Sa croissance est rapide, elle donne beaucoup de matière organique à enfouir dans le sol et permet de lutter contre les adventices. C'est le plus performant des engrais verts pour empêcher le lessivage des nitrates vers les nappes phréatiques.
➢ PERIODE DE SEMIS
De mai à août septembre (en octobre semis possible en climat doux mais réussite aléatoire). Semis à la volée ou en lignes espacées comme pour des céréales.
➢ DOSES DE SEMENCE 200 gr pour 100 m²
➢ DESTRUCTION
La moutarde est assez facile à broyer et ne repousse pas si on intervient au moins un mois après le début de la floraison.
Conditionnement : 500 g – 10 kg

PHACELIE

De grande taille, avec un système racinaire très développé qui ameublit le sol et ramène en surface les éléments minéraux des couches inférieures. Elle permet de lutter contre le lessivage des nitrates. Sa croissance rapide lui permet d'étouffer les adventices. Très décoratives les fleurs bleues mauves de la phacélie attirent les abeilles et les papillons, c'est également un moyen efficace de lutte contre les nématodes (vers minuscules causant de nombreux dégâts aux cultures).
➢ PERIODE DE SEMIS
Avril à août semis à la volée ou en lignes
➢ DOSES DE SEMENCE 200 gr pour 100 m²
➢ DESTRUCTION
La phacélie pousse vite, la floraison a lieu deux mois environ après le semis et les premières graines se forment un mois plus tard ; il est nécessaire d'effectuer la destruction de la plante avant cette formation des premières graines pour éviter la repousse. A noter que la Phacélie gèle à partir de moins dix ou douze degrés.
Conditionnement : 500 gr – 10 kg

VESCE COMMUNE

La vesce est un excellent engrais vert. C'est une légumineuse, elle peut apporter de l'azote au sol. En bonnes conditions sa croissance est rapide et elle produit beaucoup de matière verte ; sa végétation luxuriante lui permet d'étouffer les adventices. La vesce de printemps est handicapée en terrain trop maigre et lors des étés secs.
➢ PERIODE DE SEMIS
De mars à septembre semis à la volée ou en lignes espacées.
➢ DOSES DE SEMENCE
2 kg pour 100 m²
➢ DESTRUCTION
Un ou deux broyages puis incorporer de façon superficielle pour compostage en surface. Opérer assez tôt si la masse végétale à décomposer est importante.
Conditionnement : 500 gr – 10 kg

ALIMENTS DU BETAIL

Aliments conforme aux dispositions du cahier des charges concernant le mode de production biologique. A base de : Céréales et issus de céréales, produits et sous produits de graines oléagineuses et protéagineuses, produits de légumineuses, levure de brasserie, minéraux.

- Poussin démarrage - Poulet finition - Poule pondeuse - Lapin
- Blé - Trititcale – Maïs – Orge – Pois – Féveroles issus de l'Agriculture Biologique

Conditionnement : sac de 25 kg

DIETETIQUE ANIMALE

Nous avons également une gamme de diététique pour tous les animaux :

- Condiments minéraux PM Ovin et PM Bovin sac 25 kg
- Chlorure de magnésium sac 50 kg seau 10 kg
- Bassine à lécher seau 22 kg Sel marin seau 25 kg
- Huile de foie de morue bidon 1 – 5 - 10 litres
- Alganet (litière) sac 25 kg

DESHERBEUR THERMIQUE

- POUR BORDURE ALLEE ET PASSE PIEDS
  respect de l'environnement
  désherbage par tous les temps
  simple efficace et économique
  fonctionne au propane liquide
  agrée par l'agriculture biologique

Il suffit d'exposer les feuilles et les jeunes pousses à une chaleur de 70°C pendant environ une seconde. A cette température, l'albumine se coagule et la plante meurt. Les meilleurs résultats sont obtenus si le traitement commence tôt au printemps lorsque les mauvaises herbes sont encore jeunes et robustes. Dans les jardins, la période idéale se situe juste avant la levée des semis.

SEMOIR Réf : SASEM

Outil léger et solide permet de semer la plupart des semences horticoles avec précision grâce à ses disques interchangeables. 6 disques standards sont livrés avec le semoir (Haricots, épinard, betteraves, pois, salades, carottes, oignons, poireaux, choux ...)

FOURCHE A BECHER TYPE GRELINETTE

Un travail rapide et agréable au lieu d'une longue et dure corvée. C'est un outil de jardinage permettant une technique rationnelle de labour manuel sans retournement de la terre. On la dit « biologique » car elle respecte intégralement la vie bactérienne du sol et sa structure dont bénéficieront les cultures.

Modèle : 3 – 4 – 5 dents

SAINTONGE BIO DISTRIBUTION

Jean-Pierre RABALLAND

41, rue du Champ des Poulies

17400 COURCELLES

Tél. 05 46 59 78 21 - Fax 05 46 59 79 00

Mobile : 06 07 30 09 73

E-mail : J-Pierre.RABALLAND@wanadoo.fr

Permanence et vente sur place
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30